

Rapport n°8

Accunsentu di cunvenzione di finanzamentu trà a città di bastia è a cascia d'allucazione familiare di u Cismonte

Approbation de conventions de financement entre la ville de Bastia et la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Corse

Mobilisées au service des familles, les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) sont des acteurs majeurs dans le domaine de la Petite enfance notamment dans le développement et le financement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (E.A.J.E.).

Deux demandes de subvention au titre du Fonds publics et territoires ont été déposées auprès de la CAF de Haute Corse en mars 2024.

Ces demandes ont donné lieu à des projets de convention de financement définissant et encadrant les modalités d'intervention et de versement de l'aide financière soit :

- Une contribution financière de 40.095 € portant sur le financement de la formation d'apprentis à la crèche municipale.
- Une contribution financière de 30.021 € portant sur le financement de la formation d'apprentis dans les écoles maternelles de la Ville de Bastia.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver les conventions de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Corse jointes en annexe.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de financement avec la Caisse d'allocations familiales de Haute-Corse.